

autoactu.com

[Accueil](#) /
[Actualités](#) /
[Marchés](#) /

Stellantis envisagerait d...

21/09/2026 - [#Peugeot](#) , [#Stellantis](#)

Stellantis envisagerait de céder sa participation majoritaire dans Aramis Group

Par Florence Lagarde

Inclus dans votre abonnement

[Offrir cet article](#)



Selon une information de L'Informé, Stellantis aurait mandaté deux banques d'affaires pour étudier la cession de sa participation de 60,54% dans Aramis Group. Interrogés par Autoactu.com, Stellantis et Aramis Group n'ont pas souhaité commenter cette information, sans toutefois la démentir. D'après nos informations, le dossier serait traité avant tout comme une opération financière et mobiliserait très peu de personnes chez le constructeur.

Dix ans après l'entrée de PSA au capital d'Aramis, Stellantis pourrait se séparer du spécialiste de la vente en ligne de véhicules d'occasion. Selon *L'Informé*, le constructeur aurait mandaté Citi et Rothschild & Co afin de rechercher un acquéreur pour sa participation majoritaire.

Les deux entreprises interrogées par Autoactu.com n'ont pas souhaité commenter cette information. Ni Stellantis ni Aramis Group ne l'ont cependant démenti. D'après nos informations, le projet de cession, s'il se confirme, relèverait davantage d'une décision financière que d'une remise en cause opérationnelle des relations entre les deux groupes. Le dossier impliquerait à ce stade un nombre très limité de personnes au sein de Stellantis.

Stellantis détient 60,54% du capital

Stellantis contrôle Aramis Group par l'intermédiaire de sa filiale Automobiles Peugeot, avec 50,16 millions d'actions représentant 60,54% du capital et 67,40% des droits de vote. Les deux cofondateurs, qui restent aux commandes opérationnelles de l'entreprise, détiennent chacun 8,94% du capital : **Nicolas Chartier** par l'intermédiaire de Sensei Investment et **Guillaume Paoli** via Laurelin. Le public, les salariés et les actions autodétenues représentent le solde (soit 20,08% des actions).

Stellantis et les deux fondateurs sont également liés par un pacte d'actionnaires. Ensemble, ils réunissent 78,42% du capital et plus de 87% des droits de vote.

Compte tenu du poids de la participation de Stellantis, sa vente à un acquéreur unique conduirait ce dernier à franchir le seuil de 30% du capital ou des droits de vote, qui impose en principe le dépôt d'une offre publique sur les titres restants. *L'Informé* estime qu'une sortie de Stellantis ouvrirait ainsi la voie à une OPA et, potentiellement, à un retrait de la cote. Celui-ci ne serait toutefois pas automatique et dépendrait notamment du résultat de l'offre.

Une participation valorisée autour de 183 millions d'euros

Au cours de vendredi dernier de 3,65 euros l'action, la capitalisation boursière d'Aramis Group est de 302 millions d'euros. La participation de Stellantis peut donc être valorisée autour de 183 millions d'euros, hors éventuelle prime de contrôle. Cette valorisation est très éloignée des 1,9 milliard d'euros atteints lors de l'introduction d'Aramis Group sur Euronext Paris en juin 2021. Une cession aux cours actuels permettrait donc à Stellantis de récupérer des liquidités, mais matérialiserait une forte dépréciation par rapport à la valorisation obtenue lors de la mise en Bourse.

PSA était entré au capital d'Aramis en 2016 en prenant initialement 70,47% de l'entreprise. L'objectif annoncé était alors d'accélérer le développement de la vente en ligne de véhicules d'occasion et de proposer aux clients d'Aramis les solutions de financement, d'assurance, de garantie et d'entretien du constructeur. Depuis cette opération, Aramis s'est développé dans six pays. Son chiffre d'affaires est passé de 360 millions d'euros en 2016 à 2,38 milliards d'euros en 2025. Après plusieurs exercices déficitaires, le groupe a dégagé un bénéfice net de 5 millions d'euros en 2024, puis de 20 millions d'euros en 2025.

Ce projet de cession arriverait dans un contexte de ralentissement de l'activité d'Aramis. Sur les neuf premiers mois de son exercice 2026, les ventes du groupe ont reculé de plus de 6%, à 1,6 milliard d'euros. Le chiffre d'affaires des véhicules reconditionnés vendus aux particuliers a diminué de près de 5% et celui des véhicules pré-immatriculés de 9%. Aramis a également abaissé au printemps son objectif d'Ebitda ajusté pour l'exercice. Initialement fixé à 55 millions d'euros, il a été ramené dans une fourchette de 35 à 45 millions d'euros.

Le groupe conserve néanmoins une activité bénéficiaire et une position de premier plan dans la vente en ligne de véhicules d'occasion. Ces éléments renforcent l'hypothèse d'une opération motivée prioritairement par les besoins financiers et les choix d'allocation du capital de Stellantis, plutôt que par une difficulté opérationnelle propre à Aramis.

Le recentrage de Stellantis sur son activité de constructeur a déjà été mise en oeuvre avec la cession de Free2move, l'activité d'autopartage de Stellantis, au fonds allemand Mutares.

Par **Florence Lagarde**

Florence Lagarde est journaliste spécialisée dans l'économie automobile et directrice de la rédaction d'Autoactu.com, qu'elle a contribué à développer... voir plus